Information chiffrée

O. FINOT

Lycée S^t Vincent

3 septembre 2018

Objectifs

Être capable :

- de reconnaître des pourcentages d'évolution : augmentations et baisses successives;
- d'additionner et de comparer des pourcentages : pourcentages relatifs à un même ensemble, comparaison de deux pourcentages relatifs à deux ensembles de référence distincts;
- de déterminer et d'analyser des pourcentages de pourcentages;
- 4. d'analyser des des variations d'un pourcentage;
- d'apprendre à distinguer les pourcentages décrivant le rapport d'une partie au tout des pourcentages d'évolution (augmentation ou baisse).

I. Effectifs et proportions (Activité : TP 1 page 8)

I. Effectifs et proportions (Activité : TP 1 page 8)

1) Expression d'une proportion à l'aide d'un pourcentage

1. a Proportion des "pratiquants de roller" parmi les personnes interrogées :

- 1. a Proportion des "pratiquants de roller" parmi les personnes interrogées :
 - Sous forme de fraction : $\frac{1192}{13685}$

- 1. a Proportion des "pratiquants de roller" parmi les personnes interrogées :
 - Sous forme de fraction : $\frac{1192}{13685}$
 - Sous forme d'un nombre décimal arrondi à 10^{-4} : $\approx 0,0871$ $(10^{-4} = 0,0001 = \frac{1}{10000} = \frac{1}{10^4})$

- 1. a Proportion des "pratiquants de roller" parmi les personnes interrogées :
 - Sous forme de fraction : $\frac{1192}{13685}$
 - Sous forme d'un nombre décimal arrondi à 10^{-4} : $\approx 0,0871$ $(10^{-4}=0,0001=\frac{1}{10000}=\frac{1}{10^4})$
 - \blacktriangleright Sous la forme d'un pourcentage arrondi à $10^{-2}\approx 8,71\%$

- 1. a Proportion des "pratiquants de roller" parmi les personnes interrogées :
 - Sous forme de fraction : $\frac{1192}{13685}$
 - ► Sous forme d'un nombre décimal arrondi à 10^{-4} : $\approx 0,0871$ $(10^{-4} = 0,0001 = \frac{1}{10000} = \frac{1}{10^4})$
 - \blacktriangleright Sous la forme d'un pourcentage arrondi à $10^{-2}\approx 8,71\%$

A retenir : Proportion

La **proportion ou fréquence** d'une partie A d'une population E, est le rapport p des effectifs de A et de E :

$$p = \frac{n_A}{n_E} \ \left(\frac{EffectifdeA}{EffectifdeE} \right)$$

- 1. a Proportion des "pratiquants de roller" parmi les personnes interrogées :
 - Sous forme de fraction : $\frac{1192}{13685}$
 - ▶ Sous forme d'un nombre décimal arrondi à 10^{-4} : $\approx 0,0871$ $(10^{-4} = 0,0001 = \frac{1}{10000} = \frac{1}{104})$
 - lacktriangle Sous la forme d'un pourcentage arrondi à $10^{-2} \approx 8,71\%$

A retenir : Proportion

La **proportion ou fréquence** d'une partie A d'une population E, est le rapport p des effectifs de A et de E :

$$p = \frac{n_A}{n_E} \left(\frac{EffectifdeA}{EffectifdeE} \right)$$

b Pourcentage de femmes parmi ces "pratiquants du roller" :

- 1. a Proportion des "pratiquants de roller" parmi les personnes interrogées :
 - Sous forme de fraction : $\frac{1192}{13685}$
 - Sous forme d'un nombre décimal arrondi à 10^{-4} : $\approx 0,0871$ $(10^{-4} = 0,0001 = \frac{1}{10000} = \frac{1}{10^4})$
 - \blacktriangleright Sous la forme d'un pourcentage arrondi à $10^{-2}\approx 8,71\%$

A retenir : Proportion

La proportion ou fréquence d'une partie A d'une population E, est le rapport p des effectifs de A et de E :

$$p = \frac{n_A}{n_E} \left(\frac{EffectifdeA}{EffectifdeE} \right)$$

b Pourcentage de femmes parmi ces "pratiquants du roller" :

$$\frac{657}{1192} \times 100 = 55, 117, soit environ 55, 12\%$$

$$\frac{521\times19}{100}=521\times0,19=98,99$$

Soit environ 99 "16-25 ans".

$$\frac{521\times19}{100}=521\times0, 19=98, 99$$

Soit environ 99 "16-25 ans".

b Soit N le nombre des "12-24" ans interrogées. On a :

$$\frac{521\times19}{100}=521\times0, 19=98, 99$$

Soit environ 99 "16-25 ans".

b Soit N le nombre des "12-24" ans interrogées. On a :

$$N \times \frac{43,15}{100} = 356$$

$$N = \frac{356 \times 100}{43,15} = 825,02$$

Soit environ 825 "12-24 ans".

3. Pourcentage de "porteurs de casque" parmi les "pratiquants de roller" :

3. Pourcentage de "porteurs de casque" parmi les "pratiquants de roller" :

$$657 \times 0,088 + 535 \times 0,144 = 134,856 = 135$$
 porteurs de casque.

3. Pourcentage de "porteurs de casque" parmi les "pratiquants de roller" :

$$657 \times 0,088 + 535 \times 0,144 = 134,856 = 135$$
 porteurs de casque.

$$\frac{135}{1192} = 0,11325 \approx 11,33\%$$

2) Comparaison de deux pourcentages, pourcentages de pourcentages

$$\frac{73}{149} \approx 0,4899$$
, soit 48,99 %.

II y a 48,99 % d'hommes parmi les victimes d'accidents de roller de "35 ans et plus".

$$\frac{73}{149} \approx 0.4899$$
, soit 48,99 %.

Il y a 48,99 % d'hommes parmi les victimes d'accidents de roller de "35 ans et plus".

b

$$\frac{343}{2075} \approx 0.1653$$
, soit 16.53 %.

16,53 % des victimes d'accidents de roller ont "9 ans et moins".

$$\frac{73}{149} \approx 0.4899$$
, soit 48,99 %.

Il y a 48,99 % d'hommes parmi les victimes d'accidents de roller de "35 ans et plus".

b

$$\frac{343}{2075} \approx 0.1653$$
, soit 16.53 %.

16,53 % des victimes d'accidents de roller ont "9 ans et moins".

C

$$\frac{312}{745} \approx 0.4188$$
, soit 41.88 %.

Il y a 41,88 % de "10 à 14 ans" parmi l'ensemble des femmes victimes d'un accident de roller.

$$\frac{73}{149} \approx 0,4899$$
, soit 48,99 %.

II y a 48,99~% d'hommes parmi les victimes d'accidents de roller de "35 ans et plus".

h

$$\frac{343}{2075} \approx 0.1653$$
, soit 16,53 %.

16,53 % des victimes d'accidents de roller ont "9 ans et moins".

C

$$\frac{312}{745} \approx 0.4188$$
, soit 41.88 %.

Il y a 41,88 % de "10 à 14 ans" parmi l'ensemble des femmes victimes d'un accident de roller.

d

$$\frac{1330}{2075} \approx 0.6410$$
, soit 64,10 %.

64,10 % des accidents de roller concernent des hommes.

$$\frac{174}{1330}\approx 0{,}1308, \text{ soit } 13{,}08 \text{ \%}.$$

 $13,\!08~\%$ des hommes victimes d'accidents de roller ont "de $20~\grave{\rm a}$ 34 ans".

$$\frac{174}{1330}\approx 0.1308, \ \text{soit} \ 13.08 \ \%.$$

13,08~% des hommes victimes d'accidents de roller ont "de $20~\grave{\rm a}$ 34 ans".

b

$$\frac{127}{745}\approx 0{,}1705, \; \textit{soit} \; 17{,}05 \; \%.$$

 $17,\!05~\%$ des femmes victimes d'accidents de la route ont "de 20 à 34 ans".

$$\frac{174}{1330}\approx 0.1308, \ \text{soit} \ 13.08 \ \%.$$

13,08~% des hommes victimes d'accidents de roller ont "de $20~\grave{\rm a}$ 34 ans".

b

$$\frac{127}{745}\approx 0.1705, \ \textit{soit}\ 17.05\ \%.$$

17,05~% des femmes victimes d'accidents de la route ont "de 20 à $34~\mathrm{ans}$ ".

c Dans les effectifs, il y a plus d'hommes que de femmes de 20 à 34 ans, mais en pourcentage il y a plus de femmes. Il y a moins de femmes pratiquantes du roller que d'hommes mais en proportion elles ont plus d'accidents.

$$p_1 = \frac{47}{276} \approx 0.1703$$
, soit 17,03 %.

$$p_1 = \frac{47}{276} \approx 0.1703$$
, soit 17.03 %.

b Proportion p_2 des "15 à 19 ans" parmi les accidentés :

$$p_2 = \frac{276}{2075} \approx 0,1330$$
, soit 13,30 %.

$$p_1 = \frac{47}{276} \approx 0.1703$$
, soit 17.03 %.

b Proportion p_2 des "15 à 19 ans" parmi les accidentés :

$$p_2 = \frac{276}{2075} \approx 0.1330$$
, soit 13,30 %.

c Proportion p_3 des femmes de "15 à 19 ans" parmi les accidentés :

$$p_3 = \frac{47}{2075} \approx 0.0227$$
, soit 2.27 %.

$$p_1 = \frac{47}{276} \approx 0.1703$$
, soit 17.03 %.

b Proportion p_2 des "15 à 19 ans" parmi les accidentés :

$$p_2 = \frac{276}{2075} \approx 0.1330$$
, soit 13,30 %.

c Proportion p_3 des femmes de "15 à 19 ans" parmi les accidentés :

$$p_3 = \frac{47}{2075} \approx 0.0227$$
, soit 2.27 %.

Remarque:

$$\frac{47}{276} imes \frac{276}{2075} = \frac{47}{2075}, donc \ p_1 imes p_2 = p_3.$$

On peut faire : 17,03 % de 13,30 %

$$\frac{17,03}{100} \times \frac{13,30}{100} = 0,022\,649, \text{ soit environ } 2,26~\%.$$

Expression d'une proportion à l'aide d'un pourcentage Comparaison de deux pourcentages, pourcentages de pourcentages Additionner et comparer des pourcentages

3) Additionner et comparer des pourcentages

$$100 - 87.2 = 12.8$$
 soit 12.8% .

$$100 - 87,2 = 12,8$$
 soit $12,8\%$.

2. Pourcentage d'enfants obèses :

$$100 - 87,2 = 12,8$$
 soit $12,8\%$.

2. Pourcentage d'enfants obèses :

$$12.8 - 9.2 = 3.6$$
 soit 3.6% .

$$100 - 87,2 = 12,8$$
 soit $12,8\%$.

2. Pourcentage d'enfants obèses :

$$12.8 - 9.2 = 3.6$$
 soit 3.6% .

3. a Dans l'agglomération parisienne, il y a 5% d'enfants obèses et 16% en surpoids ; la proportion d'enfants obèses parmi ceux en surpoids est donc égale à $\frac{5}{16}=0,301\%$, soit environ un peu plus de 3 enfants souffrant d'obésité pour 10 en surpoids. L'affirmation est donc juste.

$$100 - 87.2 = 12.8$$
 soit 12.8% .

2. Pourcentage d'enfants obèses :

$$12.8 - 9.2 = 3.6$$
 soit 3.6% .

- 3. a Dans l'agglomération parisienne, il y a 5% d'enfants obèses et 16% en surpoids; la proportion d'enfants obèses parmi ceux en surpoids est donc égale à $\frac{5}{16} = 0.301\%$, soit environ un peu plus de 3 enfants souffrant d'obésité pour 10 en surpoids. L'affirmation est donc juste.
 - b Les effectifs pour les différents types d'agglomération ne sont pas connus. On ne peut donc rien affirmer concernant le nombre d'enfants en surpoids.